



## PRÉSENTATION

# Le PEAC

Le PEAC se construit de l'école primaire au lycée, dans la complémentarité des temps scolaire et périscolaire d'une part, des enseignements et des actions éducatives d'autre part. Il permet à chaque élève d'aborder, dans leur diversité, les grands domaines des arts et de la culture et de valoriser les activités auxquelles il prend part. Pour ce faire, le PEAC répond à un triple objectif :

Se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long du parcours scolaire.

Développer et renforcer la pratique artistique.

Permettre la rencontre des artistes et des œuvres.

La ville de Serris inclut les crèches dans son offre d'éducation artistique.

Toutes ces propositions sont gratuites.

**Renseignements :** Service Actions culturelles - [culture@serris.fr](mailto:culture@serris.fr)



**LA FERME DES COMMUNES**

8 Boulevard Robert Thiboust

77 700 Serris

01 60 43 52 00